

CABINET

Arrêté n° 10457 /MIDDLE-CAB

portant nomination de l'attachée aux relations publiques et
à la communication du commandant des forces de police

LE MINISTRE DE L'INTERIEUR, DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°7-2011 du 02 mars 2011 portant statut spécial des personnels de la
police nationale ;

Vu la loi n°12-2019 du 17 mai 2019 fixant les missions, l'organisation et le
fonctionnement de la police nationale ;

Vu le décret n°2019-376 du 27 décembre 2019 portant attributions et
organisation du commandement des forces de police ;

Vu le décret n°2021-300 du 12 mai 2021 portant nomination du premier
ministre, chef du gouvernement ;

Vu le décret n°2022- 1850 du 24 septembre 2022 portant nomination des
membres du Gouvernement ;

Vu le décret n°2022-1879 du 21 novembre 2022 relatif aux attributions du
ministre de l'intérieur, de la décentralisation et du développement local.

ARRETE :

Article premier : madame **Mélanie Georgine INIANGA** est nommée attachée
aux relations publiques et à la communication du commandant des forces de
police ;

Article 2 : L'intéressée percevra les indemnités prévues par les textes en
vigueur.

Article 3 : Le présent arrêté qui prend effet à compter de la date de prise
de fonction de l'intéressée sera enregistré et publié au Journal Officiel de la
République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 28 août 2023

Raymond-Zéphirin MBOULOU

CABINET - *J16* -

Arrêté n° 10458 /MIDDLE-CAB

portant nomination du chef de cabinet du commandant des
forces de police

LE MINISTRE DE L'INTERIEUR, DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°7-2011 du 02 mars 2011 portant statut spécial des personnels de la
police nationale ;

Vu la loi n°12-2019 du 17 mai 2019 fixant les missions, l'organisation et le
fonctionnement de la police nationale ;

Vu le décret n°2019-376 du 27 décembre 2019 portant attributions et
organisation du commandement des forces de police ;

Vu le décret n°2021-300 du 12 mai 2021 portant nomination du premier
ministre, chef du gouvernement ;

Vu le décret n°2022- 1850 du 24 septembre 2022 portant nomination des
membres du Gouvernement ;

Vu le décret n°2022-1879 du 21 novembre 2022 relatif aux attributions du
ministre de l'intérieur, de la décentralisation et du développement local.

ARRETE :

Article premier : monsieur Dominique OPENDA NDEACKA est nommé chef de
cabinet du commandant des forces de police.

Article 2 : L'intéressé percevra les indemnités prévues par les textes en
vigueur.

Article 3 : Le présent arrêté qui prend effet à compter de la date de prise
de fonction de intéressé sera enregistré et publié au Journal Officiel de la
République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 28 août 2023

[Signature]
Raymond-Zéphirin MBOULOU